

Admission des étudiants internationaux en provenance de l'extérieur du Canada

Le programme ***Dessin de bâtiment*** est admissible à tous les étudiants internationaux. Certaines conditions s'appliquent; veuillez bien lire toutes les informations ci-dessous avant de déposer votre candidature.

Partenariat Québec-France

Grâce à l'entente France-Québec, les candidats de citoyenneté française sont admissibles aux programmes de ***Bijouterie-joaillerie, Photographie et Dessin de bâtiment*** et ce, au tarif financé par le ministère de L'Éducation et de L'Enseignement supérieur. Certaines conditions s'appliquent; veuillez bien lire toutes les informations ci-dessous avant de déposer votre candidature.

Permis post diplôme

Prenez note qu'aucun programme ne permet l'obtention du permis de travail post diplôme.

Diplôme d'études professionnelles en Dessin de bâtiment

***Dispensé en classe mais en formule enseignement individualisé au même titre que les élèves EN LIGNE à domicile**

- 1800 heures (16 mois consécutifs)
- Dates d'entrées en formation : août, octobre, janvier, mars et avril

Aptitudes préalables requises : Excellentes connaissances informatiques, aisance, rapidité et débrouillardise à l'informatique, bonne perception spatiale (capacité de visualiser en 3D), facilité à apprendre de façon autonome, sens des responsabilités

IMPORTANT

- La formation Dessin de bâtiment est dispensée en classe, à temps plein.
- Cette formation se déroule à 100% à l'ordinateur
- La formation demeure néanmoins offerte en formule « **enseignement individualisé en ligne** »

Suite- Diplôme d'études professionnelles en Dessin de bâtiment

- Aucun cours ne sont dispensés par des enseignants. Apprentissage autonome à l'aide de guides d'apprentissages et de capsules vidéos.
- Les enseignants sont disponibles EN LIGNE UNIQUEMENT pour répondre aux questions des élèves et effectuer les corrections
- Il est **obligatoire de réussir les modules dans les délais prévus et de ne pas cumuler d'échecs pour demeurer en formation.**
- Cette formule exige une facilité d'apprentissage et d'adaptation, une rapidité d'exécution, une excellente autonomie et un bon sens de l'organisation.

Tarifs incluant le matériel pour le programme de Dessin de bâtiment :

-Candidats de nationalité française : 270\$* (dû à l'entente Québec-France)

-Candidats non originaire de la France : 25 106\$* (Voir les particularités de paiement ci-dessous)

**Les coûts de formation sont sujets à changement sans préavis et révisés annuellement. Notez que des frais de 50\$ seront en plus chargés pour le module « santé sécurité ». Des frais de 50\$ s'applique également lors de reprise d'examen, s'il y a lieu.*

Particularités de paiement :

Un paiement de 50\$ sera exigé pour la remise de la lettre d'admission. Lorsque ce paiement sera effectué, votre place sera officiellement réservée à la cohorte. Ce montant de 50\$ sera ensuite déduit des frais totaux de formation. En cas de désistement, ce montant pourra être remboursé en totalité si la demande est effectuée minimalement 3 semaines avant le début des cours.

Les candidats ressortissants français devront acquitter le paiement total des frais de formation lors de la journée d'accueil précédant la rentrée. **Pour les candidats qui ne bénéficient pas de l'entente Québec-France, les frais totaux devront être versés en 4 paiements égaux.** Lors de la journée d'accueil, 25% du montant total (ce qui représentant 450 hrs de formation) sera exigé. Les 3 autres paiements devront être effectués à chaque tranche de 450 heures de formation. Tout module ou examen de reprise additionnel sera facturé selon les coûts des droits de scolarité en vigueur. Le Centre se réserve également le droit de mettre fin à la formation d'un candidat en cas d'absences, échecs ou non-paiement des frais de scolarité. Notez que le centre n'est affilié à aucun programme de prêts ou de bourses.

Pour l'obtention du permis d'études, il sera nécessaire de prouver que vous pourrez subvenir à vos besoins et ceux des membres de votre famille, s'il y a lieu, pendant que vous serez aux études. Pour information à cet effet consultez le : <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/etudier-canada/permis-etudes/obtenir-documents.html#doc3>

Dépôt de candidature :

Pour déposer votre candidature, veuillez suivre la procédure définie à la section à cet effet dans ce document.

Diplôme d'études professionnelles en Bijouterie-joaillerie

- 1800 heures (16 mois consécutifs)
- Dates d'entrées en formation : août, octobre, janvier, mars et avril

Aptitudes préalables requises : Excellente dextérité digitale et manuelle, excellente vision, aisance à l'informatique, minutie, facilité à apprendre de façon autonome, sens des responsabilités

IMPORTANT

- Formation dispensée en classe, à temps plein, en formule « **enseignement individualisé** »
- Aucun cours ne sont dispensés par des enseignants. Apprentissage autonome à l'aide de guides d'apprentissages et de capsules vidéos.
- Un enseignant est disponible pour répondre aux questions des élèves
- Il est **obligatoire de réussir les modules dans les délais prévus et de ne pas cumuler d'échecs pour demeurer en formation.**
- Cette formule exige une facilité d'apprentissage et d'adaptation, une rapidité d'exécution, une excellente autonomie et un bon sens de l'organisation.

Tarifs incluant le matériel pour le programme de Bijouterie-joaillerie

- Candidats de nationalité française : 1015\$** (dû à l'entente Québec-France).
- Candidats non originaire de la France : non admissible faute de place suffisante
- *Voir la section particularités de paiement ci-haut pour les détails.*
- *Les coûts de formation sont révisés annuellement et sujets à changement sans préavis*

Diplôme d'études professionnelles en Photographie

- 1800 heures (16 mois consécutifs)
- Dates d'entrées en formation : août, octobre, janvier, mars et avril

Aptitudes préalables requises : Excellente connaissances informatiques, rapidité, aisance et débrouillardise à l'informatique, facilité à apprendre de façon autonome, sens des responsabilités

IMPORTANT

- Formation dispensée en classe, à temps plein, en formule « **enseignement individualisé** »
- Aucun cours ne sont dispensés par des enseignants. Apprentissage autonome à l'aide de guides d'apprentissages et de capsules vidéos.
- Un enseignant est disponible pour répondre aux questions des élèves
- Il est **obligatoire de réussir les modules dans les délais prévus et de ne pas cumuler d'échecs pour demeurer en formation.**
- Cette formule exige une facilité d'apprentissage et d'adaptation, une rapidité d'exécution, une excellente autonomie et un bon sens de l'organisation.

Tarifs incluant le matériel pour le programme de Photographie

-Candidats de nationalité française : 440\$** (dû à l'entente Québec-France)

-Candidats non originaire de la France : non admissible faute de place suffisante

**Voir la section particularités de paiement ci-haut pour les détails.*

**Les coûts de formation sont révisés annuellement et sujets à changement sans préavis*

Critères d'admission et procédure à suivre pour déposer une candidature

-Les candidatures issues de l'entente Québec-France seront traitées en priorité

-L'acquisition d'un diplôme d'études supérieures demeure un atout

-Le français doit être la langue maternelle, faute de quoi, le candidat doit montrer une excellente maîtrise de la langue (niveau C1 minimalement à chaque échelle d'un test de français reconnu)

-Les acquis scolaires et professionnels sont considérés. Les candidats ayant des affinités en lien avec le programme seront priorisés (formation, expérience personnelle et/ou professionnelle)

-La candidature doit être appuyée par une lettre de motivation démontrant l'intérêt envers la formation et la maîtrise des aptitudes liées au domaine

- Un questionnaire sera administré

Procédure à suivre pour déposer sa candidature :

Pour déposer une candidature, faire parvenir tous les documents suivants, en format PDF, **en un seul envoi**, à : isabelle.myrand@cssdd.gouv.qc.ca

- Diplôme et/ou relevé de notes* ou évaluation comparative des études
- Pour tout candidat non originaire de la France : preuve de réussite d'un examen de français reconnu et ce, même si des études ont été effectuées en langue française. Niveau minimal requis : C1 à chaque section du test.
- Copie du passeport
- Acte de naissance
- Lettre de motivation faisant état de vos intérêts et aptitudes en lien avec le domaine
- Portfolio, curriculum vitae ou tout autres documents pouvant appuyer votre candidature (facultatif)

*ATTENTION : Vous devrez **obligatoirement** présenter au centre vos documents scolaires ayant fait l'objet de votre admission en **version originale** lors de la journée d'accueil, faute de quoi, votre admission devra être annulée.

Si vous êtes au Québec et avez déjà un permis d'études

Merci de joindre également une copie de votre permis d'études, CAQ et permis de stage coop. Puis, dans la lettre de motivation, veuillez indiquer le programme d'études en cours et les raisons qui vous incitent à effectuer un changement de programme.

Frais d'assurance maladie et hospitalisation

Tout étudiant international doit être titulaire d'un contrat d'assurance maladie et hospitalisation valide au Québec. **Il est obligatoire d'apporter au centre une preuve d'adhésion à une assurance en début de formation.** Le Centre se décharge de toutes responsabilités entourant les frais médicaux et d'hospitalisation. Les ressortissants français peuvent bénéficier gratuitement du régime de l'assurance maladie du Québec. À cet effet, l'attestation d'affiliation au régime de sécurité sociale français sera exigée.

Validation de votre choix de programme

Les candidats ont la responsabilité de se renseigner sur leur programme d'études et les aptitudes préalables requises pour réussir la formation. **Le Centre se réserve le droit de mettre fin à la formation d'un candidat qui cumule des absences, retards et/ou échecs dans le programme d'études.**

Démarches à effectuer (seulement suite à l'acceptation de votre candidature)

Étape 1 : Demande d'admission

Si votre candidature est retenue, nous vous inviterons à compléter le formulaire de demande d'admission sur le site Admission FP (<https://www.admissionfp.com>). Pour ce faire, nous vous fournirons un code permanent temporaire. Vous devrez déposer à votre dossier électronique une copie de votre acte de naissance, passeport et diplôme. Notez que **des frais de 11.85\$ payables par carte de crédit seront exigés.**

Région à sélectionner : Capitale-Nationale-Chaudières-Appalaches (03-12)

Centre de services scolaire Des Découvreurs et Centre Maurice-Barbeau

Puis sélectionner le programme de votre choix et le groupe de votre choix.

Étape 2 : Obtention du Certificat d'acceptation du Québec (CAQ)

Le CAQ doit être identifié au nom du centre et valide pour toute la durée de la formation. Pour obtenir un CAQ, il faut d'abord effectuer une demande de sélection temporaire pour étudier au Québec. Notre centre fait partie des établissements scolaires désignés. Le numéro d'établissement d'enseignement sera indiqué dans votre lettre d'admission. Pour plus de détails visitez le :

<https://www.quebec.ca/education/etudier-quebec/obtenir-autorisations>

Conservez votre identifiant et mot de passe afin de suivre votre dossier en ligne au besoin. N'oubliez pas d'indiquer toutes les personnes qui vous accompagneront dans la section spécifique.

Étape 3 : Obtention du Permis d'études (Canada) ET obtention du Permis de travail pour effectuer des stages

Le permis d'études doit également être valide pour toute la durée de la formation. Puisque la formation comporte un stage, **l'étudiant doit aussi avoir le « permis de travail dans le cadre d'un programme coopératif ou d'un programme de stage » (permis de travail stage coop identifié à notre centre).** La demande de permis de travail stage coop se fait automatiquement lors de la demande du permis d'études au : <https://www.cic.gc.ca/francais/information/demandes/etudiant.asp>

Il suffit de mentionner que le travail est une composante essentielle de vos études.

La preuve exigence de travail à l'étude est votre lettre d'admission indiquant que vous avez un stage obligatoire à faire en formation. S'il s'agit de votre première demande auprès de Citoyenneté et Immigration Canada, vous n'avez pas d'IUC. Si le formulaire vous demande votre IUC, inscrivez « sans objet » ou « s.o » ou n'inscrivez rien. Votre niveau d'études est DEP (Diplôme d'études professionnelles Secondaire professionnel) et votre domaine d'études : Métiers/professionnel. Votre permis d'études sera assorti de votre permis de travail hors campus (24 heures/semaine pendant les cours et à temps plein pendant les congés scolaires). Pour vérifier les délais de traitement par pays vous pourrez consulter le site: <http://www.cic.gc.ca/francais/information/delais/index.asp>

Demande du permis de travail stage coop

Si vous n'obtenez pas le permis de travail stage coop en même temps que votre permis d'études, vous devrez en faire la demande séparément, dès les premiers jours de votre arrivée au Canada car ce permis est obligatoire pour effectuer un stage et compléter votre formation. Pour plus d'information : <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/etudier-canada/travail/stagiaire.html>

- Le type de permis de travail : Permis de travail en vertu du programme de stage coop
- Le nom de l'employeur : Centre de Services scolaires des Découvreurs
- Adresse de l'employeur : 920 Noël-Carter, Québec (QC) G1V 5B6
- Titre de l'emploi : Étudiant-stagiaire
- Type de fonction : Stage obligatoire durant les études professionnelles
- Durée de l'emploi prévu : Indiquer la date de début et de fin de la formation
- Numéro de l'avis : N/A

IMPORTANT : Il faut prévoir minimalement 6 mois pour l'obtention de tous les documents requis. Pour entamer la formation, tous les documents exigés doivent être obtenus au moins 3 semaines avant la date de début du programme. Une journée d'accueil obligatoire aura lieu environ une semaine avant la rentrée. Nous vous rappelons que vous devrez avoir en main tous vos documents originaux lors de cette journée d'inscription officielle.

N'étant pas spécialisé dans le domaine de l'immigration, le Centre ne peut offrir un service d'accompagnement en ce qui concerne les enjeux de la venue au Québec et les démarches à effectuer pour l'obtention des documents. Il est recommandé de retenir les services d'une firme d'avocats spécialisés, moyennant certains frais.

Isabelle Myrand
Conseillère d'orientation, responsable de l'admission
Isabelle.myrand@cssdd.gouv.qc.ca